

Chargé de mission faune et flore

Ref : 2025-2137232

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Direction Générale des
Territoires et de la Mer de
Guyane (DGTM Guyane)

Localisation

IMPASSE BUZARE 97307
CAYENNE CEDEX

Domaine : Environnement

Date limite de candidature : 15/01/2026

Nature de l'emploi			Expérience souhaitée
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			Non renseigné
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie A (cadre)	Non	Oui

Vos missions en quelques mots

Instruction des expertises sur la faune et la flore dans le cadre de la préparation des avis de la DGTM,

Accompagnement des pétitionnaires en pré-cadrage et animation de la commission ERC du CSRPN ;

Appui technique dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures ERC (GeoMCE) à l'unité police de l'eau

Secrétariat du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) avec l'organisation de deux sessions plénières par an ;

Protection des espèces terrestres :

- Pilotage de l'élaboration des listes rouges ;

- Définition ou révision des arrêtés ministériel de protection des espèces ;
- Pilotage des plans nationaux d'actions et suivi des espèces prioritaires pour l'action

publique ;

Veille en formation continue de l'évolution de la législation

Profil recherché

Nous recherchons un profil titulaire d'une formation niveau master en écologie, sciences de l'environnement, gestion de projet ou domaine équivalent, ou avec au moins 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires, idéalement auprès de collectivités ou institutions publiques.

Vous devrez maîtriser les enjeux de conservation et la réglementation environnementale, ainsi que disposer d'une connaissance générale des politiques publiques des ministères chargés de la protection de la nature et de l'agriculture.

Les capacités relationnelles sont très appréciées sur ce poste, ainsi que la capacité à avoir une vue d'ensemble des acteurs du territoire.

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Si vous vous reconnaissez dans ces missions, si vous êtes curieux et aimez relever les défis dans un contexte unique, postulez ! Un CV et une courte lettre de motivation permettront un 1er contact, voire le début d'une nouvelle aventure professionnelle enrichissante !

Aurélien GILLARD

Chef d'unité Protection de la Biodiversité

aurelien.gillard@guyane.gouv.fr

0594 21 42 75

Camille GILLOT

Chef du service Paysage Eau et Biodiversité

camille.gillot@guyane.gouv.fr

Jahsania CURTIUS

Adjointe au chef du service paysages, eau et biodiversité

jahsania.curtius@guyane.gouv.fr

dga-drh-service-proximite-pole-dgtm@guyane.pref.gouv.fr

Conditions particulières d'exercice

RIFSEEP 4

n° RENOIRH : 1139730253

tout fonctionnaire ou contractuel peut candidater.

Vous aurez un bureau partagé avec l'équipement informatique associé. Vous aurez accès au pool des véhicules de service, au véhicule de la CVH et à la pirogue de la CVH.

Poste sujet à déplacements sur les fleuves la semaine : aptitude physique nécessaire, nuits en bivouac.

Horaires et saisonnalités

Règlement interne de la DGTM, mêmes conditions que l'ensemble des agents DGTM concernant les horaires, les congés et les RTT

Participation aux astreintes et permanences de prévision en saison des crues et des étiages

Lien livret attractivité :

"Pour en savoir plus sur notre territoire passionnant, veuillez consulter notre livret "

<https://fr.calameo.com/read/0066461027c67fff489f2>

Pour les fonctionnaires :

- le salaire est majoré de 40 % de l'indice majoré ;
- sous conditions définies dans le décret n°2013-314 du 15/04/2013, vous pouvez bénéficier de l'indemnité de sujétion géographique ;
- congés bonifiés d'une durée totale de 31 jours consécutifs tous les 2 ans et un A/R Paris-Guyane payé par l'administration.

Avantages fiscaux indéniables : L'impôt calculé après plafonnement des effets du quotient familial et réduction d'impôt complémentaire est diminué d'un abattement de 40 % pour la Guyane, limité à 6700 euros : IR = IR - 40 %

Statut du poste

Vacant à partir du 01/04/2026

Métier de référence

Chargée / Chargé de la police de la biodiversité

Qui sommes nous ?

Le service Paysage Eau et Biodiversité accompagne l'aménagement pionnier et durable d'un territoire aux enjeux exceptionnels via :

l'amélioration continue des projets d'aménagement pour développer de concert l'économie du territoire et valoriser la densité exceptionnelle de biodiversité et de milieux aquatiques ;
la construction d'une stratégie territoriale de biodiversité, pilier de la planification écologique en appui sur nos partenaires techniques et institutionnels ;
l'accompagnement des collectivités dans leurs compétences en eau potable, assainissement, gestion des milieux aquatiques ;
la construction de synergies entre l'aménagement du territoire et la richesse des milieux naturels à valoriser ;
un service public prévision hydrologique en crue et en étiage pour la résilience du territoire au changement climatique.

-L'unité Protection de la biodiversité a notamment en charge :

- l'accompagnement technique et financier des 6 réserves naturelles nationales (RNN) du territoire ;
- l'accompagnement technique et financier des acteurs associatifs, qui sont un levier important du territoire pour la connaissance de la biodiversité et l'animation des thématiques environnementales ;
- le pilotage d'actions en faveur de la biodiversité à travers divers dispositifs, par exemple la mise en œuvre des plans nationaux d'actions (PNA) en faveur d'espèces à enjeu ;
- élaboration de la stratégie aire protégées et de la stratégie pour la biodiversité,
- accompagnement des politiques territoriales en faveur de la biodiversité, y compris l'accompagnement de la recherche.